

**Anne CADORET : Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial, Paris, L'Harmattan, coll. Nouvelles études anthropologiques, 1995, 231 p., tabl.**

Jean-Claude Muller

Volume 19, numéro 3, 1995

Pouvoirs de l'ethnicité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Muller, J.-C. (1995). Compte rendu de [Anne CADORET : Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial, Paris, L'Harmattan, coll. Nouvelles études anthropologiques, 1995, 231 p., tabl.] *Anthropologie et Sociétés*, 19(3), 251–252. <https://doi.org/10.7202/015391ar>

Anne CADORET : *Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial*, Paris, L'Harmattan, coll. Nouvelles études anthropologiques, 1995, 231 p., tabl.

Cette étude très fouillée est consacrée à l'institution du placement d'enfants temporairement abandonnés par leurs parents, ces derniers étant quelquefois déchés de leurs droits ou incapables d'élever convenablement leurs enfants mais qui pourtant gardent leurs liens de parenté avec eux. Ce n'est donc pas d'adoption qu'il s'agit mais d'une sorte de « fosterage » temporaire, plus ou moins long, qu'acceptent les familles d'accueil contre rémunération de l'État. Après une courte introduction traçant l'historique de placement des enfants par l'État français, le livre nous présente le cadre de ce travail, le Morvan, une région française reconnue pour le nombre élevé d'enfants placés. L'auteur s'intéresse à cet aspect sociologique et nous montre que les familles d'accueil ont de multiples raisons de prendre des enfants à charge : pauvreté relative du pays par rapport aux régions voisines, rémunération, aide de l'enfant à la maison ou à la ferme, etc. Le placement ne se fait pas non plus n'importe quand dans le cycle de développement de la famille d'accueil. Dans une région à forte émigration rurale, les enfants placés rétablissent — d'une certaine manière — un équilibre démographique perturbé. Les familles prennent souvent des enfants en placement avant leur premier enfant mais surtout après que les « enfants de famille » — ceux que le couple a engendrés — soient partis.

Les familles d'accueil reçoivent des enfants d'âges différents — de quelques mois à dix ou douze ans — et ne savent pas combien de temps elles auront à les garder. L'accueil peut ne se prolonger que quelques mois ou perdurer, frôlant l'adoption de fait, mais pas de droit. Ce sont ces expériences extrêmement diverses qui constituent le corps du livre : confidences des parents nourriciers — hommes et femmes — et aussi confidences des placés et placées — souvent très émouvantes. Le destin de l'enfant placé lui échappe, ainsi qu'en bonne partie à ses parents nourriciers ; les vrais parents peuvent quelquefois le reprendre — définitivement ou temporairement — et c'est finalement l'État (la DDASS) qui décide, quelquefois en consultation avec les familles d'accueil. Le livre explore les liens plus ou moins intenses qui existent, perdurent ou sont oubliés entre parents nourriciers et enfants placés. Les variables sont multiples et les trajectoires personnelles jusqu'à la majorité des enfants — et après — très diverses et contrastées. Une intégration sociale locale peut se faire par des mariages dans la commune de placement pour ceux ou celles qui sont restés longtemps. Les enfants placés peuvent aussi devenir parrains et marraines d'enfants du voisinage ou de la famille d'accueil. Doit-on penser que ce sont les exemples les plus heureux ? On le croirait facilement face à des témoignages assez sombres d'enfants placés — aujourd'hui d'âge mûr — qui n'ont jamais pu accepter de ne pas avoir connu leurs parents et d'avoir été ballottés de part et d'autre. Cette sorte de parenté ni juridique ni biologique que l'auteur appelle « parentalité » se situe entre ces deux pôles bien définis mais l'espace, ou plutôt les espaces, pour la vivre sont, on l'imagine, très diversifiés selon le temps passé dans un seul ou plusieurs foyers nourriciers, l'âge des enfants lorsqu'ils sont pris en charge et aussi, bien sûr, les attitudes plus ou moins bienveillantes des parents substituts. Les relations entre les enfants placés et les vrais enfants du couple d'accueil, et entre les frères et sœurs de l'enfant placé — eux aussi généralement placés — sont évoquées. L'ancrage dans la famille nourricière peut aller très loin dans le sens d'une quasi-adoption mais, dans les cas qui s'en rapprochent le plus, il subsiste toujours une barrière.

Ce livre fait montre d'une grande sensibilité. Il évite avec art le jargon administratif afférent à ces questions sèchement juridiques. Il permet de poser avec une sophistication théorique certaine plusieurs problèmes fondamentaux de la parenté — filiation, germanité.

inscription dans les lignées — vus, cette fois, sous un angle inhabituel qui enrichit le débat sur ce qu'est réellement la parenté dans notre culture occidentale.

*Jean-Claude Muller*  
*Département d'anthropologie*  
*Université de Montréal*

---